

Le Plan de gestion des produits chimiques contribue à notre sécurité

Chaque jour, nous entrons en contact avec des produits chimiques. Qu'il s'agisse de l'air que nous respirons, des aliments que nous mangeons, de l'eau que nous buvons et des produits que nous utilisons à l'intérieur et à l'extérieur de notre maison.

Si nombre de ces produits chimiques sont indispensables à notre vie quotidienne, certains peuvent présenter un danger s'ils ne sont pas manipulés ou utilisés correctement. Il peut en résulter des expositions nocives qui ont un impact sur la santé humaine et l'environnement. C'est là que le Plan de gestion des produits chimiques (PGPC) entre en jeu.

Le PGPC contribue à réduire le risque d'exposition à des produits chimiques nocifs en faisant ce qui suit :



l'évaluation des risques chimiques



la prévention ou le contrôle des risques identifiés



la collecte de renseignements et la réalisation de recherches et de surveillance sur les produits chimiques



la mobilisation et la communication avec le public

Le PGPC contribue à préserver la santé des personnes et de l'environnement.



Protection de tous

Le PGPC comprend des groupes qui peuvent être plus vulnérables à une exposition aux produits chimiques.



Sauvegarde des espèces et de l'environnement

Le PGPC contribue à réduire les risques liés aux produits chimiques pour les plantes et les animaux qui dépendent de la pureté de l'air, de l'eau et du sol.



Législation et outils

Le PGPC s'appuie sur diverses lois fédérales, notamment la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*, pour gérer efficacement les risques chimiques.



Incidence sur la société

Le PGPC gère les produits chimiques afin de contribuer à prévenir les problèmes de santé et les dommages environnementaux susceptibles d'entraîner des coûts socio-économiques.

Canada.ca/maison-saine

